

Quelqu'un - quelque chose - quelque part

Règle :

→ À la forme négative, « quelque chose, quelque part, quelqu'un » deviennent « ne... rien », « ne...nulle part », « ne...personne ».

forme affirmative	forme négative
quelque chose	nerien
quelque part	nenulle part
quelqu'un	nepersonne

Les temps simples :

forme affirmative	forme négative
Je bois quelque chose.	Je ne bois rien.
Je vais quelque part.	Je ne vais nulle part.
Je vois quelqu'un.	Je ne vois personne.

◆ Cas des verbes suivis d'un infinitif :

On dit:

Je **ne** vais **rien** boire.

Je ne vais aller nulle part.

Je ne vais voir personne.

→ « nulle part » et « personne » se placent après l'infinitif.

Les temps composés :

Exemples au passé composé.

On dit:

Je **n**'ai **rien** bu. Je **ne** suis allé **nulle part**.

Je **n**'ai vu **personne**.

Exemples au plus-que-parfait.

On dit:

Je **n**'avais **rien** bu.

Je n'étais allé nulle part.

Je n'avais vu personne.

→ « nulle part » et « personne » se placent après le participe passé.



